

Les dispositions financières

- **Demandeur d'emploi inscrit à France Travail**
 - Financement et rémunération de la formation par la région Occitanie possible

- **Salarié** : Projet de transition professionnelle

Possibilité de financement individuel mobilisation

(CPF) **Mon compte Personnel de formation**

- **Non salarié agricole**, Cotisant à la MSA : prise en charge financière par VIVEA possible
- **Autres cas** : Nous contacter



Modalités de candidature

Dossier de candidature



Modalités d'inscription

- Examen du dossier de candidature
- Entretien individuel
- Test de positionnement

RECRUTEMENT EN CONTINU SUR L'ANNEE

Session de formation de septembre à juin

Délai d'accès à la formation :

15 jours avant le début de la formation.

AUCUN FRAIS PÉDAGOGIQUE

TAUX DE REUSSITE	83%
TAUX D'INSERTION	95%
TAUX DE SATISFACTION	93%
TAUX DE RUPTURE	

SESSION PRECEDENTE

CANDIDATEZ



<http://www.cfa-cfppa65.fr>



131 rue du Bidalet
65300 Lannemezan



(+33) 05 62 98 07 94



Pour plus d'infos, contactez :
cfa-cfppa65@educagri.fr

MAJ : 06/01/2025



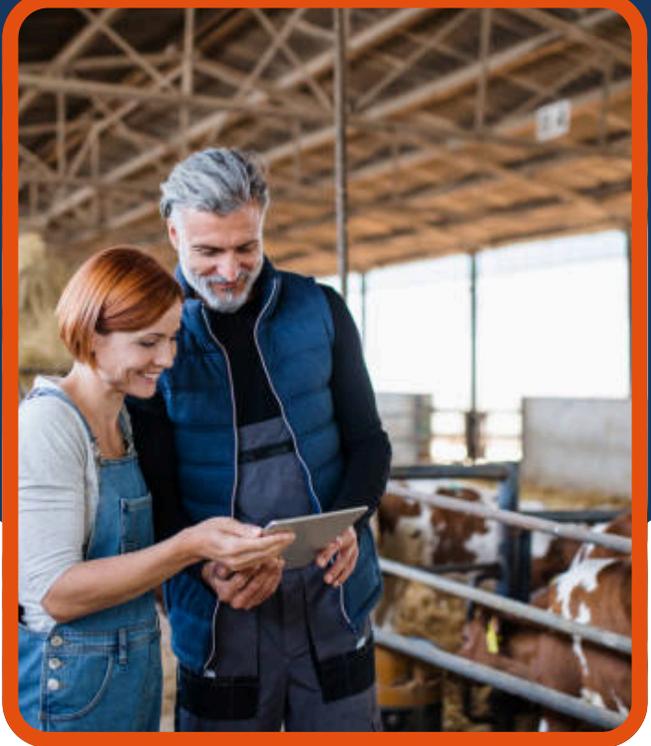
Formation accessible en fonction
de la situation du handicap

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté
alimentaire. Date d'échéance de l'enregistrement : 01 Janv. 2029

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Équité
Fraternité*

CFA-CFPPA65
L'apprentissage et la formation continue dans les Hautes-Pyrénées

BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE FOAD - DISTANCIEL LANNEMEZAN



CFA-CFPPA65
L'apprentissage et la formation continue dans les Hautes-Pyrénées
Niveau 4 / N°RNCP 38093

FORMATION CONTINUE
DIPLOMANTE



OBJECTIFS

Exercer des activités professionnelles hautement qualifiées dans les exploitations agricoles. Diriger une équipe et organiser le travail des salariés

Assurer la gestion administrative, comptable et financière de l'exploitation agricole. Assurer la maîtrise technique d'un processus de production animale ou végétale. Mettre en œuvre les différentes réglementations. Obtenir la capacité professionnelle agricole pour prétendre aux aides à l'installation

TEMPS DE FORMATIONS
INDIVIDUALISE

REGROUPEMENT
EN PRESENTIEL & PARTIEL

PERIODE DE STAGE
EN ENTREPRISE

1200 HEURES
AU TOTAL

Dispositif d'évaluation : Unités capitalisables (UC) qui valident des blocs de compétences. Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

UNITES CAPITALISABLES

- UC1 Se situer en tant que professionnel
- UC2 Piloter le système de production
- UC3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- UC4 Assurer la gestion technico économique, financière et administrative de l'entreprise
- UC5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise

UCARE1 **au choix:** Conduire un atelier de production ou conduire un atelier de transformation ou une activité de service.

UCARE2 **au choix:** Gérer l'énergie sur l'exploitation agricole, Auto-construction d'un outil de l'entreprise agricole

Au choix : production laitière ou animaux de boucherie ou production porcine ou maraîchage ou production de grandes cultures, ou production apicole



MODALITES PEDAGOGIQUES



L'apprentissage et la formation continue dans les Hautes-Pyrénées

“ Obtenez les codes de la gestion patronale de votre entreprise !”

- Être âgé de plus de 18 ans
- Justifier d'un CAPA ou diplôme inscrit au RNCP de même niveau

ou

- Justifier d'un niveau supérieur ou d'une expérience professionnelle salariée, non salarié à temps plein avec la finalité du diplôme postulé ou 3 ans

Conditions d'environnement du métier

Travail en extérieur

Principaux débouchés

Chef d'exploitation agricole ou salarié agricole

Possibilité de poursuivre ses études selon le profil et projet